

L'agro-écologie, un projet politique pour l'agriculture française

Guilhem Brun (guilhem.brun@agriculture.gouv.fr)_

QUEL EST L'OBJECTIF du projet agro-écologique en France ? Comment sera-t-il mis en œuvre concrètement ? Quels enjeux ce projet soulève-t-il ? Dans cet entretien, Guilhem Brun du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt français, aborde en particulier ces questions.

► Guilhem Brun est chef de projet « agro-écologie et développement de l'agriculture » au sein du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF).

► La version intégrale de l'entretien est disponible sur le site d'Inter-réseaux.

GDS : *Qu'est-ce que l'agro-écologie pour le MAAF ?*

GUILHEM BRUN (GB) : C'est une direction qui va nous permettre de mettre en mouvement l'agriculture française. L'agro-écologie s'appuie sur un ensemble de pratiques et constitue une discipline scientifique, mais c'est avant tout pour nous un projet politique visant à réconcilier économie et environnement et à rapprocher le monde agricole et les citoyens.

GDS : *Comment ce projet agro-écologique sera-t-il mis en œuvre ?*

GB : C'est à chacun de se mobiliser pour se réapproprier ce projet et le mettre en œuvre à son niveau. Au niveau national, le ministère de l'Agriculture a co-construit avec les principaux partenaires concernés un large plan d'action, identifiant les différents chantiers à conduire. Ce plan validé le 12 juin 2014 comporte une soixantaine d'actions très concrètes.

Ces actions concernent tout aussi bien l'enseignement agricole (révision des diplômes, formation des personnes des lycées...), la recherche et le développement (renforcement de l'accent sur les systèmes agro-écologiques, sur les liens entre la recherche et le terrain...), l'accompagnement technique des agriculteurs (mobilisation des chambres d'agriculture et de réseaux d'agriculteurs, promotion de démarches collectives avec la création des groupements d'intérêts économiques et écologiques) ou encore la mobilisation des différents services du ministère (sensibilisation et formation de tous les agents du ministère à l'agro-écologie). Un autre chantier porte sur la mobilisation des acteurs économiques, au-delà de la ferme, car, si la filière ne suit pas, il est extrêmement difficile pour un agriculteur de faire évoluer son sys-

tème. Par exemple, il sera difficile à un producteur de grandes cultures de diversifier sa production et d'intégrer de la luzerne si son collecteur refuse de la lui acheter pour des raisons logistiques ou de commercialisation.

Le projet passera également par une révision des soutiens publics afin qu'ils soient incitatifs à adopter des pratiques agro-écologiques. Il s'agira par exemple d'instaurer une majoration des aides à l'installation pour les projets agro-écologiques, ou encore de l'allocation de 2 % des aides directes dans le cadre de la Politique agricole commune — soit 150 millions d'euros — à la production de protéines végétales.

GDS : *Quel est le rôle des aides financières dans ce changement ?*

GB : Ces aides sont importantes pour mettre en mouvement les agriculteurs et assurer la phase de prise de risque inhérente à tout changement. Mais il ne faut pas inverser la logique et payer artificiellement des pratiques qui risqueraient de s'arrêter en même temps que l'aide. Nous sommes convaincus que l'agro-écologie est plus performante; si les agriculteurs sont informés, formés et accompagnés, ils y gagneront, même sans aide financière supplémentaire.

GDS : *Quelles difficultés entrevoyez-vous à la réalisation de ce projet ?*

GB : Même si l'agro-écologie est plus performante, la transition nécessite de se former, de changer ses pratiques, ce qui est exigeant. Il faut donc combattre l'inertie et la solution de facilité, qui est de ne rien faire. Une des difficultés réside également dans le temps de mise en œuvre de ce projet. C'est un changement de grande ampleur des systèmes d'exploitation, avec l'objectif qu'en 2025 une majorité des exploitations françaises soient engagées. On se situe ainsi sur du temps long, avec un plan d'action dont les résultats seront pour l'essentiel sensibles dans 5 à 10 ans; mais pour autant, si on veut mobiliser les gens, il faut qu'un mouvement soit perçu assez rapidement. Il nous faut donc gérer ce double calendrier court terme – long terme.

Enfin, c'est un projet très ambitieux, qui touche à l'identité même de l'agriculteur et dont l'objectif est de changer la vision que les gens ont de l'agriculture. Si dans quelques années on considère comme « dépassé » celui qui se contente d'appliquer les recettes classiques et comme « modernes » ceux qui innovent et sont aujourd'hui les pionniers de cette transition agro-écologique, alors nous aurons réussi. ■

Projet agro-écologique au Togo

LE MAAF ET AVSF se sont unis pour mettre en œuvre le projet « Durabilité et résilience de l'agriculture familiale dans la région des Savanes au Togo ». Son objectif est d'accompagner les familles paysannes à expérimenter des pratiques d'agro-écologie adaptées à leur écosystème pour améliorer la fertilité des sols tout en réduisant leur dépendance aux intrants chimiques et d'améliorer la résilience des exploitations par la diversification de la production. Face au débat sur les modèles de production à promouvoir pour répondre au défi de sécurité alimentaire en Afrique, il doit permettre de tester la pertinence des pratiques d'agro-écologie en zone soudanienne. Le projet mobilise le financement du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) à hauteur de 961 000 €. Il illustre le type de soutien que le MAAF entend privilégier dans les pays en développement à travers l'aide publique française.